



Projet financé par
l'Union européenne



PROJET EUROMED JUSTICE III

Accès à la justice et aide judiciaire

GT 1.1

PRÉPARATION D'UN MANUEL

Manuel qui recense et décrit les approches et bonnes pratiques susceptibles d'améliorer l'accès à la justice et l'aide judiciaire

Paris (FR), les 17, 18 et 19 avril 2012

Hôtel Provinces Opéra

Rue de l'Echiquier 36 – 75010 Paris

ORDRE DU JOUR

Lundi 16 avril 2012

Arrivée des participants à l'hôtel et premier contact avec les membres de l'équipe chargée de la mise en oeuvre du projet.

Mardi 17 avril 2012

09h00 - 09h15 **Enregistrement des participants**

09h15 - 09h30 **Mots de bienvenue**

Andrés SALCEDO VELASCO, Chef d'Equipe du projet EuroMed Justice III.

09h30 - 09h45 **Présentation des participants**

09h45 - 10h30 **Présentation générale du projet. Contexte général et résumé du travail réalisé dans le cadre des projets EuroMed Justice précédents sur la composante « Accès à la justice et aide judiciaire ».**

Andrés SALCEDO VELASCO

Discussion

- 10h30 - 11h00 Pause café
- 11h00 - 11h30 **Groupe de travail sur l'accès à la justice et aide judiciaire. Programme de travail, timing et méthodologie.**
- José María FERNÁNDEZ VILLALOBOS*, Responsable de formation du projet EuroMed Justice III.
- 11h30 - 12h00 **Portée et contenu général des débats durant les sessions de ce groupe de travail**
- Georges ASSAF*, Expert principal à court terme
- 12h00 - 12h30 **Questions/débat et éclaircissements sur les questions susmentionnées**
- 12h30 - 14h00 Déjeuner
- 14h00 - 15h30 **Situation actuelle de l'accès à la justice et aide judiciaire dans les pays partenaires du Voisinage Sud (I)**
- Pays partenaires du Voisinage Sud (4 délégations)
- Dania SAMOUL*, Coordinatrice du projet EuroMed Justice III.
- Discussion
- 15h30 - 16h00 Pause café
- 16h00 - 16h45 **Aide judiciaire : approche internationale et expérience de la France.**
- Thierry PITOIS-ETIENNE, Chef du Bureau de l'aide juridictionnelle, Service de l'accès au droit et à la justice, et aide aux victimes, Ministère de la Justice et des Libertés, Paris
- 16h45 - 17h15 Discussion
- 17h15 - 17h30 **Présentation du support offert par le site Internet du projet.**
- Equipe chargée de la mise en oeuvre du projet*
- Fin de la 1^e journée

Mercredi 18 avril 2012

- 09h30 - 11h00 **Situation actuelle de l'accès à la justice et aide judiciaire dans les pays partenaires du Voisinage Sud (II)**
- Pays partenaires du Voisinage Sud (4 délégations)
- Dania SAMOUL*
- Discussion
- 11h00 - 11h30 Pause café

11h30 - 12h30 **Approches et bonnes pratiques sur l'aide judiciaire. Discussion (I)**

Georges ASSAF

Equipe chargée de la mise en oeuvre du projet

12h30 - 14h00 Déjeuner

14h00 - 15h30 **Approches et bonnes pratiques sur l'aide judiciaire. Discussion (II)**

Georges ASSAF

Equipe chargée de la mise en oeuvre du projet

15h30 - 16h00 Pause café

16h00 - 17h30 **Présentation générale sur « Accès à la justice et aide judiciaire, plus particulièrement pour les groupes sociaux les plus défavorisés ».**

Miri SHARON, Office des Nations Unies pour le contrôle des drogues et la prévention du crime (UNODCCP), Section de la justice, Division des opérations, Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC). Couvrant : normes et standards en matière de justice pénale et prévention du crime, en particulier l'accès à l'aide judiciaire, questions relevant des droits de l'homme, (p.ex. peine de mort), formation des Nations Unies sur l'Etat de droit.

Equipe chargée de la mise en oeuvre du projet

Discussion

Fin de la 2^e journée

Jedi 19 avril 2012

09h30 - 11h00 **Approches et bonnes pratiques sur l'aide judiciaire. Discussion (III)**

Georges ASSAF

Equipe chargée de la mise en oeuvre du projet

11h00 - 11h30 Pause café

11h30 - 13h00 **Approches et bonnes pratiques sur l'aide judiciaire. Discussion (IV)**

Georges ASSAF

Equipe chargée de la mise en oeuvre du projet

13h00 - 14h30 Déjeuner

14h30 - 16h00 **Premières conclusions, recommandations et contributions par rapport au manuel.**

16h00 - 16h30 Pause café

16h30 - 17h00 **Préparer le travail intermédiaire et la prochaine réunion.**

17h00 - 17h30 **Conclusions et clôture de la réunion.**

Andrés SALCEDO VELASCO

*Sara CAMPINOTI, Gestionnaire de programmes, Unité F4 Programmes Régionaux
Voisinage Sud, Direction générale Développement et Coopération – EuropeAid (à
confirmer)*

Fin de la réunion

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Cette réunion s'inscrit dans le cadre de la première composante du projet : accès à la justice et aide judiciaire. L'objectif de cette activité sera de préparer un manuel qui recense et décrit les approches et bonnes pratiques susceptibles d'améliorer l'accès à la justice et l'aide judiciaire. Cette réunion est la première des 5 réunions qui seront consacrées à cette question. Méthodologie pour la préparation et remise du manuel: les groupes de travail (GT) feront office de véritable forum de réflexion dans le domaine couvert et seront l'occasion d'échanger des informations et de débattre de plusieurs questions à l'ordre du jour. Les résultats des travaux du groupe de travail seront d'une importance capitale pour obtenir une connaissance réelle des systèmes juridiques et avoir des discussions en profondeur sur les questions abordées. En outre, le manuel pourra aussi être utilisé comme guide pratique. Le manuel sera préparé suffisamment à l'avance pour pouvoir être présenté lors de la conférence régionale intermédiaire qui se tiendra au cours de la deuxième année du projet.

Durant la première réunion, on expliquera le contenu général et spécifique, le timing et la méthodologie de cette activité, et on aura l'occasion de discuter des résultats escomptés par rapport à cette question ainsi que du planning du travail à réaliser.

En outre, cette réunion sera aussi l'occasion de partager les avis des experts internationaux et la première approche des participants sur les principales questions qui seront traitées, selon leur propre perspective et en fonction de leurs compétences respectives. Ces discussions détaillées et en profondeur permettront d'examiner de manière approfondie les principales questions inscrites à l'ordre du jour de cette première réunion.

Profils des experts des pays bénéficiaires

Trois (3) participants (maximum) par pays partenaire du Voisinage Sud :

hauts fonctionnaires du ministère de la Justice ou d'une autre autorité publique compétente en la matière, membres du judiciaire et autres professionnels du droit, universitaires et représentants de la société civile possédant une solide expérience des thèmes abordés par le GT (les délais de procédure, la coopération entre juges et Barreaux pour réduire la longueur des procédures, facilitation de l'accessibilité de la justice pour les citoyens, en particulier en ce qui concerne des mécanismes tels que les « guichets uniques », l'accès à la justice pour les groupes les plus défavorisés, etc.); la participation préalable à des activités similaires dans le cadre des projets EJM I ou EMJ II constitue un atout ; grande disponibilité pour effectuer le travail intense impliqué par l'activité du GT et la recherche, la préparation des réunions du GT, la collecte de la documentation et la rédaction du manuel ; aptitude à comprendre et à s'exprimer oralement et par écrit en français et/ou anglais (au moins les communications/contributions écrites devraient se faire en français ou en anglais) ; on veillera à ce que les personnes prenant part aux activités portant sur l'échange d'expériences et de bonnes pratiques occupent des postes stratégiques dans les institutions nationales et que, à ce titre, elles soient à même de partager les leçons tirées de ces activités avec leurs collègues et leur personnel.

Les experts (3) devront avoir un profil approprié, une bonne connaissance, une vision et une solide expérience dans ce domaine ; en outre, ils devront être disposés à livrer une contribution efficace et effective aux travaux de ce groupe de travail. Ceci suppose que leur pays d'origine les autorise non seulement à disposer de suffisamment de temps pour participer aux cinq réunions prévues pour cette activité, mais aussi qu'ils puissent disposer du temps nécessaire pour continuer à travailler ensemble et avec l'expert principal à court terme qui est chargé de l'élaboration du manuel, et avec l'équipe chargée

du projet, de manière virtuelle, à travers le site Internet du projet et/ou d'autres moyens (courriels, etc.), de façon à assurer la continuité des travaux et un échange d'informations et d'idées entre toutes les parties impliquées. Pour cette raison, il serait souhaitable que la ou les mêmes personnes assistent à toutes les réunions, ou du moins que le chef de la délégation soit la même personne à chaque réunion.

Documentation

Une liste des documents de référence proposés pour approfondir les questions traitées sera fournie par l'équipe chargée de la mise en oeuvre du projet suffisamment à l'avance avant la date de la réunion.

Langues de travail

Français et anglais, avec interprétation simultanée vers et à partir de l'arabe.

Lieu de la réunion et hébergement des participants



La réunion aura lieu à :

Hôtel Provinces Opéra

36, Rue de l'Échiquier

75010 Paris (FR)

Tèl : 00 33 (0)1 56 54 20 03

Fax : 00 33 (0)1 56 54 21